



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?ACTU-UNSA-FP-No-2012-1-Janvier>

ACTU UNSA FP N° 2012-1

Janvier

- Publications -



Date de mise en ligne : mardi 31 janvier 2012

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Sommaire : Agenda social - Elections professionnelles - Prestations sociales - Réforme des retraites

5 janvier 2012 - Présentation de l'agenda social

En ce tout début d'année, François Sauvadet, Ministre de la Fonction publique, a présenté l'agenda social 2012 aux organisations syndicales. Il entend faire du 1er semestre un temps utile pour aboutir sur de nombreux dossiers.

Ainsi, les travaux se poursuivront ou seront engagés sur : la politique salariale, les agents contractuels, la santé et la sécurité au travail, l'égalité professionnelle hommes/femmes, les fusions et corps interministériels, le télétravail, la gestion des âges de la vie, l'encadrement supérieur, le dialogue social.

L'UNSA Fonction publique a, en particulier, pointé la baisse du pouvoir d'achat des agents publics et réclamé à nouveau une juste refonte des grilles indiciaires.

Elle s'est également exprimée sur les sujets essentiels comme le projet de loi agents contractuels, le nouvel espace indiciaire, la santé et la sécurité au travail, l'accélération de la réforme des retraites...

(Voir circulaire UNSA Fonction publique 2012-01)

6 janvier 2012 - DGAFP : bilan des élections professionnelles

La DGAFP a réuni, le 6 janvier, les organisations syndicales de la Fonction publique afin de dresser un bilan de l'organisation des élections professionnelles qui viennent de se dérouler à l'Etat et à l'hospitalière.

L'organisation et le déroulement des scrutins ont ainsi été largement évoqués et la DGAFP a également envisagé des perspectives d'améliorations pour les prochaines échéances électorales.

Celles-ci seront détaillées et devraient être soumises aux organisations syndicales dès juin 2012.

A l'occasion de cette réunion, l'UNSA Fonction publique a émis des observations sur les dernières élections, insistant notamment sur les dysfonctionnements constatés et sur les conséquences à en tirer en termes de corrections à apporter.

(Voir circulaire UNSA Fonction publique 2012-3)

Prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune (PSRC) - Taux 2012

Les taux applicables aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune (restauration, allocations pour séjours en maison de repos, en colonies de vacances, en centres de loisirs, en maisons familiales et gîtes, séjours linguistiques, ou dans un cadre éducatif et pour enfants handicapés) ont été revus à compter du 1er janvier 2012. Une circulaire du 28 novembre 2011 précise ces nouveaux taux.

DDI : Barème commun pour les prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune (PSRC)

Comme le prévoyait la charte de gestion des DDI, une concertation interministérielle a été menée en matière d'action sociale de l'employeur, pour aboutir à une harmonisation des prestations à destination des agents affectés en DDI.

Les subventions à réglementation commune pour séjours d'enfants (colonies de vacances, centres de loisirs sans hébergement, maisons familiales de vacances et gîtes) ont donc été harmonisées.

Une circulaire du 28 novembre 2011 concrétise la première étape de mise en oeuvre de cette convergence. Le barème d'attribution, relatif à ces prestations pour séjours d'enfants, s'applique dès 2012.

Informations concernant la réforme des retraites

Les Décrets relatifs à l'accélération d'un an de la réforme des retraites de 2010, ont été publiés fin décembre 2011.

- Ø Décret N° 2011-2034 du 29 décembre 2011 relatif à « l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite » (publié au JO du 30 décembre)
- Ø Décret N° 2011-2103 du 30 décembre 2011 « portant relèvement des bornes d'âge de la retraite des fonctionnaires, des militaires et des ouvriers d'Etat » (publié au JO du 31 décembre).

Une circulaire UNSA Fonction publique 2012-2 détaille et commente ces textes.